

Galléco : l'espoir fait vivre

Date : 6 novembre 2015

Je partage l'indignation des promoteurs du galléco en ce qui concerne le dévoiement des monnaies dominantes, je ne suis pas insensible à l'idée de protéger l'environnement comme à celle de favoriser les liens sociaux, et je respecte bien volontiers celles et ceux qui œuvrent dans le sens de leurs idéaux.

Mais je ne crois pas que le remède soit l'instauration d'une monnaie dite départementale gérée par une association dont les statuts ne sont guère sécurisants : c'est le moins que l'on puisse dire. Je doute également qu'il y ait dans le département beaucoup de contribuables à considérer que la poursuite de cet objectif relève d'un financement par l'impôt, comme c'est actuellement le cas. Enfin, je supporte mal qu'une toute petite poignée d'adeptes d'un comité local, dit d'animation, se croient autorisés à qualifier d'éthique (ou non) telle ou telle entreprise, à fortiori lorsque je vois de mes yeux certaines de celles qui ont été curieusement agréées.

Je pose en conséquence quelques questions :

- *peut-on vraiment parler de « **monnaie locale** » pour des coupons ayant vocation à être utilisés par plus d'un million d'habitants, parfois distants de 150 km, qui résident dans 400 communes situées dans 7 pays, dont l'un s'étend sur 3 départements ?*
- *peut-on raisonnablement parler de « **monnaie citoyenne** » lorsque l'on sait que deux ans après sa mise en place, le dispositif reste quasi entièrement financé par une collectivité territoriale et ne tient donc exclusivement que par la volonté de quelques dizaines de personnes ?*
- *peut-on clairement parler de « **monnaie solidaire** » quand on ne sait rien des crédits consentis par la seule et unique banque partenaire à des entreprises locales à partir des euros cantonnés pour garantir la mise à disposition des coupons ?*
- *peut-on assurément parler de « **monnaie vertueuse** » si rien n'incite à la faire circuler lorsque l'on en détient : ni « fonte », c'est-à-dire progressive dévaluation, ni taxe à la reconversion en cas de change inverse... l'une et l'autre pourtant fortement préconisées par les théoriciens des « monnaies locales » ?*
- *peut-on surtout parler de « **monnaie complémentaire** » alors qu'il n'y a strictement aucune chance que ces coupons soient un jour légalement considérés comme des « titres de monnaie », au sens pourtant assez bienveillant de la loi sur l'économie sociale et solidaire, puisque ses promoteurs n'envisagent même pas de remplir un jour les conditions pour cela ?*

Non, non, non... non et non (5 fois).

Le galléco ne résulte que de la rencontre fortuite d'une collectivité territoriale en mal d'identité avec une poignée d'électeurs en recherche de sens... qui sont aujourd'hui devenues plutôt méfiantes l'une de l'autre.

Tout le monde a le droit de se tromper.

Pour le million d'habitants du coin dont je suis, j'espère que cela ne représentera qu'une passade à 500.000 euros et que l'on pourra se quitter l'an prochain bons amis.

Si l'association n'oublie pas de nous rembourser ce qu'elle nous doit... ;-)

TABLEAU D' AMORTISSEMENT AVANCE REMBOURSABLE
Annexe à la convention

identité du bénéficiaire	Association Galléco
Montant de l'avance	40 000 €
Taux d'intérêt annuel	0%
Durée du prêt (en années)	3
Différé d'amortissement	2
Nombre d'échéances par an	1
Date du premier remboursement	02/05/2014
Montant de la première échéance	0
Montant de la dernière échéance	40 000 €

Echéance	Date d'échéance	Montant	Composition		Capital restant dû
			Capital	Intérêts	
1	02/05/2014	0,0 €	0,0 €	0,0 €	40 000 €
2	02/05/2015	0,0 €	0,0 €	0,0 €	40 000 €
3	02/05/2016	40 000 €	40 000 €	40 000 €	0 €

TOTAL 40 000 € 40 000 €

Pour aller plus loin :

[Encore un flagrant délit de galléco - 2 novembre 2015](#)

[Insolite : Fougères pourrait avoir le statut de métropole – 1er novembre 2015](#)

[Ils appellent ça une monnaie locale - 30 octobre 2015](#)

[Galléco : un exemple de gouvernance - 29 octobre 2015](#)

[Le galléco : un dossier en... instance ? - 26 octobre 2015](#)

[Galléco : le sondage qui cartonne !!! - 10 octobre 2015](#)

[Sondage – Le galléco près de chez vous ! - 3 octobre 2015](#)

[Le galléco n'est qu'un coupon de circonstance - 23 septembre 2015](#)

[Cherche d'urgence 40.000 gallécos - 23 août 2015](#)

[Mise en garde des personnes vulnérables - 27 juillet 2015](#)

[Le galléco : que d'intox !... - 8 juillet 2015](#)

[Le modèle du Galléco n'est pas pérenne - 12 juin 2015](#)

[Le galléco : une monnaie sous-évaluée ? - 14 mars 2015](#)

[Le galléco à l'épreuve de la vérité - 14 mars 2015](#)

[La fabuleuse histoire du galléco - 11 mars 2015](#)

[Quid de l'évaluation du galléco ? - 3 janvier 2015](#)